

33 hectares

FERME COMMUNAUTAIRE ET COLLECTIVE MOULINOISE

Rapport annuel 2021-2022

DEUXIÈME ANNÉE D'ACTIVITÉ

1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

Document adopté en assemblée extraordinaire du conseil d'administration et
présenté lors de l'assemblée générale annuelle des membres du 28 avril
2022

*Version du :
avril 2022*

Mission, vision et valeurs

Notre vision

Une agriculture locale, nourricière, éducative, ludique et rassembleuse accessible à toute la population.

Notre mission

La ferme communautaire et collective veut rendre accessible à toute personne, ou organisation partageant ses valeurs, sa terre, dans le but de la cultiver pour nourrir et instruire l'ensemble des générations à venir selon les principes du développement durable et en participant à la sécurité alimentaire.

Nos valeurs

Accessibilité

Par une politique tarifaire avantageuse, l'entrepreneur agricole pourra s'établir sur la terre malgré la spéculation foncière. Par la mise sur pied de projets spéciaux, l'ensemble de la population pourra participer aux activités agricoles ayant lieu sur la terre (adaptabilité du terrain et des interventions, gratuité ou faible coût, etc.). Par une mise en marché réfléchie et continuellement adaptée à la réalité de la population locale. Pour l'appropriation du projet par l'ensemble de la communauté.

Inclusion sociale et solidarité

Par l'élaboration d'activités répondant aux besoins d'une clientèle plus vulnérable. Par une mise en marché répondant aux besoins des différentes clientèles, dont l'accès aux organismes d'aide

alimentaire ou à des prix réalistes et accessibles pour les produits issus de la terre permettant à tous de se nourrir convenablement et sans intermédiaire. Par la mise en place de mesure pour la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale. Pour la santé globale de la communauté.



Développement durable

Par le respect des principes du développement durable. Par un développement qui répond aux besoins du

présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Par le développement en synergie des sphères environnementale, économique, sociale et culturelle. Par la prise de position en matière de respect de l'environnement. Par le choix de faire de l'agriculture biologique ou écologique et de tout faire ce qui est possible pour y arriver. Pour un environnement plus sain et une alimentation sécuritaire.

Partage

Par un esprit d'ouverture et de transmission des connaissances. Par la mise en valeur de ces connaissances. Par le travail en collaboration lors des activités agricoles et de mise en valeur. Par la volonté de mettre en relation les différents acteurs entourant la mission et la vision du projet. Par le don des produits issus des activités. Par l'adoption des notions d'économies circulaires. Par les échanges multigénérationnels. Pour l'autonomie des générations futures.



Dynamisme

Par l'animation et l'ouverture du site à la population en général. Par la bonification des activités pour le développement de la sphère sociale locale. Par une approche de développement intersectorielle. Pour la dynamisation du projet et l'accès aux investissements.

Mot de la présidente – Sylvie Loof

Merci mille fois!

Chers membres de 33hectares,

J'aimerais tout d'abord vous remercier sincèrement de votre soutien au projet. Sans votre appui, il nous serait difficile de faire évoluer 33 hectares.

J'aimerais également remercier les membres du conseil d'administration. Des rencontres qui s'étirent ou qui se multiplient, de nombreuses décisions à prendre, tous les membres du conseil d'administration ont toujours agi avec vigilance et n'avaient qu'un but en tête : faire avancer le projet. Nous devons aussi saluer la contribution de tous les bénévoles qui ont œuvré au sein de 33 hectares.

Enfin, je m'en voudrais d'oublier les propriétaires, la famille Bérard. Un énorme merci à vous. Merci également à Émilie Lepage et à Gilles Fontaine ainsi qu'aux producteurs et productrices de 33 hectares.

Les défis sont grands devant le projet de ferme communautaire et collective 33 hectares. Son succès repose sur l'entière collaboration de toute la communauté. Les deux dernières années n'ont pas été simples, notamment, en pleine pandémie. Par contre, le futur s'annonce beaucoup plus "vert" en 2022 et 2023. Le travail doit continuer.

En effet, l'an dernier, plusieurs projets ont été mis sur pied. L'organisme a plus que jamais besoin de vous. Le projet est toujours en croissance et je crois sincèrement que nous trouverons la meilleure façon de le faire grandir et de le faire profiter à vous tous.

Je termine donc mon mandat en étant fière de ce qui a été fait.

Je souhaite aux nouveaux membres du conseil d'administration une année 2022 inoubliable, une année ensoleillée et une année...à recommencer.

Bonne continuation !

Sylvie Loof
Présidente 2021-2022

Bilan

Malgré la pandémie!

L'an dernier, le rapport annuel de 33 hectares soulignait la création de l'organisme, en octobre 2020, en pleine pandémie.

L'organisme entame bientôt sa troisième année d'existence (ainsi que sa deuxième saison estivale), alors que la pandémie flotte toujours autour de nous. Malgré cela, 33 hectares se présente devant vous, bien vivant. Ce seul fait d'armes doit nous rendre fiers du chemin parcouru. Par contre, pour poursuivre ses nombreux objectifs, l'organisme 33 hectares devra effectuer quelques ajustements pour la saison 2022. En effet, les fonctions de 33 hectares sont nombreuses et ses responsabilités, larges.

L'objectif ultime de l'organisme est de faire l'acquisition de la terre sise au 1440, chemin de la Côte-Georges à Mascouche, via une fiducie d'utilité sociale agricole (FUSA), pour ainsi protéger le caractère nourricier de la terre, tout en permettant une plus grande accessibilité à l'agriculture et ses produits pour les producteurs et l'ensemble de la communauté.

À cet important rôle, il s'est ajouté d'autres fonctions, tels que développeur de marché (trouver de nouveaux producteurs/ productrices), d'organisateur communautaire (créer des liens avec la communauté) et d'organiseurs d'activités (animation de la ferme). Enfin, selon les documents de création de l'organisme, 33 hectares pourrait aussi agir à titre de producteur agricole pour éventuellement augmenter ses revenus.

Les responsabilités sont lourdes à porter pour un organisme qui débute et qui n'a qu'un seul employé. Tous les objectifs ne peuvent être atteints tous en même temps. 33 hectares devra prioriser ses objectifs et agir selon ces priorités.

Outre la pandémie et les nombreux chapeaux de 33 hectares, une décision de la commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ), de décembre dernier, a considérablement retardé le développement de l'organisme. Les explications vous sont données plus loin (page 9 – section "Décision de la CPTAQ").

Or, l'année 2022 sera une année charnière, sinon déterminante, pour la ferme communautaire et collective 33 hectares. Une réflexion devra se tenir pour un meilleur développement de l'organisme.

L'ouverture et les réalisations

À l'ouverture de la première saison officielle de 33 hectares, 9 producteurs et productrices occupaient la terre, pour une superficie d'environ 14 hectares (42%). Auto-cueillette journalière, vente dans les marchés publics moulinois et de l'extérieur (Soliflore, Ferme au 7^e ciel, Bienvenue Chez-Nous et les Jardins Alexandre Russell y ont participé) et vente à la ferme, nos producteurs et productrices ont ainsi pu offrir une belle diversité de fruits et légumes à la communauté.

Quelques activités se sont également tenues à la ferme pour cette première année d'exploitation.

- Camps de jour de Mascouche

L'été dernier, 33 hectares a reçu à la ferme une soixantaine d'enfants des camps de jour de la Ville de Mascouche. Visite des exploitations de la ferme, journées d'interprétation, notamment en apiculture, auto-cueillette, activités et pique-nique en nature, ces jeunes ont été initiés, lors de cette sortie, à ce que la nature a de meilleur. Après tout, semer la terre c'est bien, mais semer des cerveaux, c'est encore mieux!

Bien que profitable à long terme, les visites des camps de jour n'ont rapporté que très peu de revenu. Il y aura des ajustements pour l'été 2022. Cependant, la rentabilité monétaire des visites de camps de jour ne devrait pas être l'objectif principal. La sensibilisation, l'apprentissage et l'éducation font partie de l'ADN de 33 hectares. Ces visites doivent se poursuivre.

Pour la présente saison, l'organisme devrait recevoir, en juillet et en août, au moins six groupes des camps de jour de la Ville de Mascouche. Il est important de conserver nos liens avec les jeunes pour développer de saines habitudes de vie par la démonstration et l'exemple.

- Repas champêtres

Deux événements "Repas champêtres" ont été organisés en 2021. Une cinquantaine de repas ont été servi lors de ces occasions. En effet, des employés de la Ville de Laval et des membres de la Chambre de commerces et d'industries des Moulins (Femme en affaires) ont choisi la ferme 33 hectares pour une visite et un repas en extérieur. Quoi de mieux que l'air frais de la nature pour se rencontrer.

L'expérience a été satisfaisante pour ces deux groupes. De plus, 33 hectares s'est "associé" à deux entreprises mouloises (Bâtiment B de Terrebonne et La Bine de Mascouche) pour les repas. L'achat local demeure l'une des nombreuses valeurs que prône 33 hectares.

Ces repas champêtres avaient été organisés et tenus avant la décision de la CPTAQ de décembre dernier, dans laquelle la commission pose des conditions pour la tenue de repas champêtres, notamment pour la composition du menu et du nombre de personnes autorisées. De plus amples explications vous sont données à la page 9 de ce rapport (section "Décision de la CPTAQ").

Pour l'avenir, l'organisme devra réfléchir et s'ajuster à cette décision, tout en rendant ces repas rentables, le cas échéant.

- Fête des récoltes

Cette activité de fin d'année a été orchestrée par la SODAM, partenaire important, en collaboration avec 33 hectares. Ancienne coutume, célébrer la fin d'une saison agricole n'est pas que la démonstration de la gratitude des producteurs et productrices pour une année de récolte. Fêter les récoltes, c'est de se rassembler, ensemble, et prendre le temps d'apprécier ce que la nature nous offre. Ça permet aussi de repousser en quelque sorte l'hibernation de nos occupants.

Les marchés publics moulinois prennent fin à la mi-septembre, soit en pleine période d'abondance. Il était inacceptable pour l'équipe du Volet Objectif Écoterritoire de la SODAM que les producteurs aient des fruits et légumes pleins les champs, sans option de mise en marché de proximité pour écouler leurs récoltes. La SODAM a donc initié cette célébration en 2019 pour permettre aux producteurs de pouvoir bénéficier d'une dernière occasion d'écouler leurs produits frais.

L'édition 2021 avait lieu le 25 septembre de 10 h à 16 h sur le site de 33 hectares, situé au 1440, chemin de la Côte-Georges, Mascouche. Bien plus qu'un simple marché en milieu agricole, il fut possible d'y effectuer des visites d'interprétation, de l'autocueillette, de manger sur place, d'assister à des prestations musicales du groupe folk, The swindlers et bien plus.

Ce fut un humble succès, nous estimons approximativement avoir reçu 450 visiteurs. Les entreprises et organismes participantes étaient satisfaits de leur journée. La température était idéale, ce qui donnait envie aux visiteurs de prolonger leur expérience et de rester sur place pour profiter des différentes commodités.

Sur place, on pouvait compter 21 kiosques variés, provenant autant du secteur agroalimentaire, horticole, artisanale que celui du communautaire. Voici la liste des exposants :

- 33 hectares; Le verger de Papi Dan; Ferme au septième sol; Élevage "Bienvenue chez nous"; Les Jardins de Mascouche; Soliflore Ferme Florale Le Pas de Deux; Réseau moulinois de cuisines et de jardins; Le Vieux Balsamique; ELOLA herboriste artisanale; Goûts et traditions de chez nous; Délices Érabeille Inc.; Cabane à sucre Oswald accompagné de la Distillerie Grand Dérangement; Choco Supérieur; Complexe Horticole Bastien; Habitat Jeunesse; MRC Les Moulins; La ferme aux mille et un fruits; Les Champimignons; Domaine Kildare.

Et la Société d'histoire de Mascouche y tenait une mini exposition agricole à ciel ouvert, libre-service et autonome. Pour ainsi permettre la découverte à ciel ouvert du patrimoine agricole. Susciter la curiosité pour d'anciens et fascinants outils, machines ou tout autre objet propre à l'agriculture. Le tout dans l'optique de mettre en valeur la ruralité et les activités agricoles.

En somme, La fête des récoltes a pour objectif d'être une journée festive, célébrant l'abondance et la générosité de la nature, le tout dans un décor champêtre. Orchestré comme un marché public satellite. Nous pouvons conclure que la réception du projet fut très positive. Plusieurs commentaires reçus indiquaient un grand intérêt pour que l'évènement ait lieu tous les ans. D'autres mentionnaient que devant l'intérêt de la clientèle à vouloir se déplacer à la ferme, qu'il serait tout indiqué d'allonger la saison des marchés à la ferme.

Bref, l'intérêt pour ramener ce rendez-vous automnal est bien présent. Il ne reste qu'à trouver le modèle organisationnel et financier qui permettra d'atteindre un plus grand équilibre en ce sens.

Cet événement a incité 18 personnes ou organisations à devenir membre de 33 hectares.

- Adhésion à la ferme (membres)

À ce jour, 160 personnes ou organismes sont membres de 33 hectares. Depuis le 1^{er} avril 2021, 109 membres se sont inscrits et ont adhéré à l'organisme.

Il y a eu quelques soubresauts d'inscriptions, notamment lors du passage de Julie Ringuette à l'émission Salut Bonjour! Son passage et sa chronique à propos de 33 hectares ont attiré 15 nouveaux membres.

Au début de l'année, l'organisme a lancé un appel à devenir membre de 33 hectares publié sur notre page Facebook. Une grande réunion s'est également tenue avec différents organismes communautaires. Or, une quinzaine de personnes se sont ajoutés à la grande famille de 33 hectares suite à cet appel et cette réunion.

De plus, en 2021, nous pouvons nous enorgueillir de notre premier membre venant d'outre-mer, plus précisément d'Allemagne.

Enfin, selon nos règlements et ce qui a été convenu avec le conseil d'administration, aucun frais n'est requis lors de l'inscription, laquelle n'a pas à être renouvelée chaque année.

- La décision de la CPTAQ

À l'été 2021, 33 hectares a préparé et présenté une demande d'autorisation pour la construction et l'opération d'un labyrinthe de maïs, pour des promenades en tracteur ou en carriole et pour la tenue de repas champêtres sur la ferme. L'organisme était alors accompagné d'un expert-conseil pour cette démarche. Évidemment, dans cette demande, la mission, les objectifs et les valeurs de 33 hectares ont aussi été transmis à la commission.

Malheureusement, la CPTAQ en a décidé autrement. La mission et les valeurs de notre organisme n'auront pas été suffisantes. Voici un extrait du jugement du 9 décembre 2021 :

“Dans ces circonstances, la Commission dispose de ce volet de la demande en regard des articles 12 et 62 de la Loi. L'objectif premier du labyrinthe est de permettre à l'organisme 33 hectares d'obtenir des revenus suffisants pour acquérir la terre du demandeur. La Commission comprend bien la mission de l'organisme et ne peut que souligner son importance. Toutefois, elle ne peut autoriser l'introduction d'une activité commerciale de cette nature dans ce contexte particulier où les risques de conflits de cohabitation sont augmentés par la présence de productions diversifiées à proximité de l'activité. Les labyrinthes admettent plusieurs milliers de personnes, ce qui nécessite des infrastructures d'accueil et génère une pression pour implanter des activités complémentaires, comme la restauration. La Commission réitère que les activités agricoles sont la priorité en zone agricole et estime qu'une autorisation ouvrirait trop grande la porte à des activités autres que l'agriculture. Elle entend donc refuser ce volet de la demande.”

Quant aux repas champêtres, le menu doit être composé majoritairement des produits de la ferme 33 hectares et les places sont limitées à 20 personnes par événement.

Clairement, cette décision a obligé l'organisme à faire quelques pas en arrière et prendre un peu de recul pour mieux analyser la situation. L'organisme ne s'est pas préparé à une telle décision. Ainsi, le développement de 33 hectares a été grandement ralenti par ce jugement, sinon immobilisé.

Au lendemain de cette décision, l'organisme s'est pratiquement retrouvé sans plan d'affaires et de commercialisation adéquat. En effet, tout était axé sur l'attrait du labyrinthe, qui aurait été la principale source de revenu de l'organisme, outre les subventions, et les repas champêtres.

D'ailleurs, l'organisme avait prévu des revenus de 148 750 \$ en 2022 et de 173 437 \$ en 2023.

De plus, 33 hectares prévoyait servir 900 repas champêtres en 2022 et 1200 en 2023.

Pour ces raisons, un nouveau plan d'affaires et de commercialisation doit être préparé rapidement pour refléter la réalité actuelle et les limites de 33 hectares.

Ressources humaines

Employée de l'organisme depuis sa création, et bien avant, Émilie Lepage a quitté 33 hectares en décembre pour relever de nouveaux défis. Émilie s'est profondément impliquée pour faire avancer le projet de la ferme communautaire et collective. Bien que porteuse de nombreux chantiers pour l'organisme, Émilie a aussi dû prendre soin de son enfant, en alternant les visites à l'hôpital et le travail. Son travail aura été remarquable. 33 hectares tient, devant l'AGA, à remercier très sincèrement Émilie Lepage pour ses longues heures de travail.

Il est certain que ce changement a aussi ralenti la progression de 33 hectares. Émilie y était impliquée depuis le début.

C'est Gilles Fontaine, citoyen de Terrebonne, qui a pris sa relève à titre de responsable du développement et administration. Il est entré en poste le 13 décembre 2021.

Il est à noter que 33 hectares bénéficie d'une subvention salariale de 100 % pour son employé, laquelle subvention se terminera en mars 2023.

- Emploi Été Canada

Trouver de la main-d'œuvre, c'est un défi pour toutes les entreprises et toutes les organisations. C'est doublement le cas pour 33 hectares. La pénurie de main d'œuvre touche particulièrement les ressources communautaires.

En 2021, au total, 6 employés ont œuvré pour l'organisme grâce à une subvention salariale du gouvernement du Canada par le programme Emploi Été Canada. Cette subvention ne couvrant que le salaire minimum, 33 hectares à offrir davantage que ce salaire minimum. Or, il a été offert et payé aux employés de ce programme deux dollars de plus que ce minimum. L'offre sera la même cette année.

Or, pour 2022, une demande a été effectuée par 33 hectares et s'est vu consentir deux postes, soit un emploi agricole et un emploi à l'accueil. Le processus d'embauche devra débuter en mai.

La gestion

En janvier, l'organisme a entrepris des négociations avec le propriétaire, Daniel Bérard, pour obtenir la gestion complète de la terre. Les membres du C.A. ont souhaité, en 2021, que 33 hectares soit le seul gestionnaire de la terre afin d'avoir tous les éléments en main pour faire évoluer adéquatement le projet et éviter les intermédiaires.

Cependant, après analyse de toutes les données et après de nombreuses rencontres, il a été convenu par les membres du conseil d'administration et par le responsable du développement qu'il n'était pas rentable pour l'organisme d'agir à titre de gestionnaire au nom du propriétaire. L'énergie à déployer pour cette gestion serait beaucoup trop important pour les revenus qui y seraient associés. Cette charge risquerait de trop accaparer l'organisme.

Bénévolat

En 2021, il n'y a pas eu la création d'un registre du bénévolat. Il nous est donc difficile d'obtenir des données précises sur la participation citoyenne au travail sur la terre, à l'accueil ou lors d'événements de 33 hectares.

Par contre, en 2022, un registre a été créé pour un meilleur suivi. 33 hectares a fait appel et fera appel à ses membres et à la communauté tout au long de l'été pour contribuer au succès de l'organisme.

L'inclusion social et la solidarité

L'inclusion sociale et la solidarité sont deux valeurs essentielles pour l'organisme 33 hectares. Pour ce faire, une parcelle d'un hectare est réservée aux organismes communautaires qui souhaitent exploiter la terre pour leurs propres besoins alimentaires et ceux de leur clientèle.

L'an dernier, le Relais de Mascouche et Le Pas de deux, deux organismes moulinois, se sont donnés des airs de producteurs maraîchers. Les buts à atteindre sont nombreux, dont l'inclusion sociale et la solidarité.

Pour 2022, l'organisme Le Pas de deux poursuivra son travail sur la terre. D'autres liens seront à créer avec l'ensemble du milieu communautaire afin de les encourager à rejoindre les autres producteurs. Lors d'une récente rencontre, en janvier dernier, plusieurs organismes communautaires, bien qu'intéressés à s'impliquer sur la terre, affirmait avoir besoin d'un mentor ou d'un responsable pour les accompagner dans l'exploitation maraîchères. Il serait alors utile qu'un producteur ou une productrice puisse remplir ce rôle.

Quant au bénévolat, plusieurs approches ont été effectuées avec de nombreux organismes (L'Impact, Le Pas de deux, La Rose bleue, entre autres). Dès juin, 33 hectares pourra compter sur la participation de certains organismes, sur la terre et pour l'accueil des visiteurs.

Il est certain que ce segment de 33 hectares devra se développer davantage et prendre tout son ampleur en 2022.

Plan d'action : le plan d'affaires et les prévisions budgétaires

Comme mentionné plus tôt, l'organisme devra reprendre et modifier son plan d'affaires et de commercialisation pour le rendre plus actuel. L'organisme doit tenir compte de la situation passée et actuelle de la pandémie, d'une décision de la CPTAQ et des limites financières de 33 hectares. Pour y arriver, notre organisme devra travailler en collaboration avec les acteurs du milieu (affaires, communautaires et publics). Le projet est inclusif, alors la contribution doit venir de tous. Le défi est grand et concerne toute une région.

En parallèle, l'organisme devra également revoir ses priorités en fonction de ses moyens et de ses capacités. Et en fonction de ce qui sera établi au plan d'affaires, 33 hectares pourra penser à plus long terme.

En 2021, les objectifs n'ont pas été atteints. Outre les recettes des visites des camps de jour et des deux événements Repas champêtre, l'organisme n'a pas eu de revenu. Comme indiqué aux états financiers, les revenus de l'organisme proviennent essentiellement de subventions salariales.

À tout le moins, ces subventions se poursuivent jusqu'au 31 mars 2023 (Alliance). Quant au reste, l'organisme n'a pas été en mesure de prévoir des activités plus rentables que l'an dernier et dans le respect de la décision de la CPTAQ.

Page Facebook

Faits saillants :

- Ouverture de la page le 15 septembre 2020
- Des centaines de publications en 2021
- Portée : jusqu'à 6 500 personnes
- 916 personnes y sont abonnées

Conseil d'administration 2021-2022

Présidente

SYLVIE LOOF
Membre régulier
De Mascouche
Siège 8

Vice-président

FRANÇOISE DUMONT
Membre régulier
De Repentigny
Siège 9

Secrétaire

CAROLINE CHARRON-HÉNAULT
Membre organisationnel — SODAM
De Mascouche
Siège 3

Trésorier

STÉPHANE SANSFAÇON
Membre organisationnel — UPA L'ASSOMPTION-LES MOULINS
De Terrebonne
Siège 7

Membre occupante

STÉFANY PLANTE
Ferme au Septième sol
De Terrebonne
Siège 2

Membre occupant

JEAN-WILLIAM CÔTÉ
Pro-Vert Sud-Ouest
De Montréal
Siège 1

Administratrice

NADINE LABRECQUE
Membre organisationnel — CJE DES MOULINS
De Terrebonne
Siège 6

Administrateur

JULIEN MÉTAYER
Membre régulier
De Mascouche
Siège 4

Administrateur

ALEXANDRE DUCLOS
Membre régulier
De Montréal
Siège 5

L'équipe de 33 hectares

Au cours de cette toute première année d'activité, le développement de 33 hectares s'est principalement déroulé grâce à la participation d'une grande équipe composée à la fois de bénévoles, de partenaires et d'une employée. Ces personnes ont accompagné les administrateurs de différentes façons.

Voici une partie de cette équipe exceptionnelle.

Employé

Gilles Fontaine, responsable du développement et administration

Propriétaires

Daniel Bérard

Marc-André Bérard et Geneviève Carpentier

Catherine Bérard et Nicolas Boisjoly

Partenaires

Isabelle Hardy, L'ARTERRE

Annie Letourneau, Ville de Mascouche

Patrick Malboeuf, CISSS

SODAM

Mélissa Moffette, Coop Le Chez-nous du communautaire des Moulins

Hubert Lavallée et Catherine Avard, Protec-Terre

Nos membres

#	Prénom Nom de l'organisation	Nom	Ville
1	Daniel	Bérard	Mascouche
2	Denise	Paquette	Mascouche
3	Darllie	Pierre-Louis	St-Lin-Laurentides
4	Hubert	Lavallée	Montréal
5	Catherine	Bérard	Laval
6	Patricia	Lebel	Mascouche
7	Isabelle	Tanguay	Mascouche
8	Anny	Mailloux	Mascouche
9	Christine	Gadonneix	Mascouche
10	Nadia	Poirier	Terrebonne
11	Nicolas	Boisjoly	Laval
12	Myriam	De Sève	Saint-Donat-de-Montcalm
13	Éric	Boucher	Mascouche
14	Manon	Masse	Mascouche
15	Martin	Gauthier	Saint-Donat-de-Montcalm
16	Julien	Métayer	Mascouche
17	Marc	Rhéaume-Prévost	Blainville
18	Robin	Bourgeois	St-Ambroise-de-Kildare
19	Geneviève	Carpentier	Mascouche
20	Marc-André	Bérard	Mascouche
21	Maude	Camirand	Montréal
22	Michel	De Silva	Montréal
23	Diane	Hamelin	Mascouche
24	Sylvie	Loof	Mascouche
25	Mélissa	Moffette	Terrebonne
26	Coop de solidarité		Mascouche
27	Geneviève	Grignon	Mascouche
28	Laurence	Béland-Mailloux	Mascouche
29	Stefany	Plante	Terrebonne
30	Erin	Taylor	Terrebonne
31	Maxime-Karl	Gilbert	Mascouche
32	Yannick	St-Laurent	Terrebonne
33	Jean-William	Côté	Montréal
34	Diane	Bellefeuille	Terrebonne
35	Daniel	Scott	Mascouche
36	Françoise	Dumont	Repentigny
37	Stéphane	Sansfaçon	L'épiphanie
38	Martine	Cloutier	Mascouche
39	Claudette	St-André-Auger	Mascouche
40	Christine	Gadonneix	Mascouche

41	Fabien	Michaud	Mascouche
42	Mélissa	Burbaud	Mascouche
43	Lynn	Valcourt	Mascouche
44	Philippe Alessandro	Saucier	Montréal
45	Alexandre	Duclos	Mascouche
46	Pierre-David	Tremblay	Sainte-Mélanie
47	Sylvain	Grégoire	Saint-Esprit
48	Yves	Leclerc	Mascouche
49	Valérie	Grenier	Ste-Julienne
50	Sophie	Lemercier	Terrebonne
51	Diane	Martin	Terrebonne
52	Nikolas	Schmidt	Mascouche
53	Hélène	Michaud	Terrebonne
54	Carolanne	Lapointe	Mascouche
55	André	Bruneau	Mascouche
56	Chantal	Malo	Sainte-Anne-des-Plaines
57	Manon	Côté	Sainte-Anne-des-Plaines
58	Charline	Dion	Terrebonne
59	Kathleen	Philibert	Saint-Ambroise-de-Kildare
60	Nancy	Doyle	Mascouche
61	Judith	Allard	Mascouche
62	Stéphanie	Legros	Mascouche
63	Valérie	Pelletier	Mascouche
64	Marie-Hélène	Vermette	Mascouche
65	Suzanne	Gobeille	Terrebonne
66	Marie-Ève	Gagné	Laval
67	Mélissa	Vincent	Saint-Jérôme
68	Rachelle	Painchaud	Terrebonne
69	Stéphane	Durupt	Mascouche
70	François	Delaplace	Mascouche
71	Marie-Noëlle	Lepage	Brossard
72	Émilie	Faustin	Mascouche
73	Laurence	Bleau	Sainte-Julienne
74	Marc-André	Bouchard	Mascouche
75	Emmanuel	Lavigne	Mascouche
76	Sabrina	Quesnel-Bolduc	Terrebonne
77	Elizabeth	St-Pierre	L'épiphanie
78	Mélanie	Desjardins	Mascouche
79	Simon	Lefebvre	Mascouche
80	Évelyne	Demers	Terrebonne
81	Judith	Godin	Montréal
82	Karol-Anne	Tellier	Mascouche
83	Marie-Josée	Dubouilh	Mascouche
84	Ninon	Dugas	Mascouche
85	Isabelle	Tétreault	Terrebonne
86	Vivianne	Morin	Terrebonne
87	Patrick	Malboeuf	Mascouche
88	Geneviève	Thifault	Mascouche
89	Geneviève	Laurin	Terrebonne
90	Isabelle	Cholette	Terrebonne
91	Garlins	Duclervil	Terrebonne
92	Tania	Monteath	Terrebonne
93	Marie-Claude	Brouillette	Terrebonne
94	Véronique	Tejada	Mascouche

95	Isabelle	Trempe	Mascouche
96	Nancy	Marcoux	Mascouche
97	Marie-Claude	Ménard	Laval
98	Alexandra	Ouimet	Laval
99	Frédérique	Letarte	Mascouche
100	Julien	Tremblay-Fiset	Mascouche
101	Daisy	Girard	Terrebonne
102	Mélanie	Provost	Terrebonne
103	Sylvie	Létourneau	Saint-Roch-de-L'Achigan
104	Laurent	Mathurin	Mascouche
105	Rh��a	Chartrand	Saint-Lin-Laurentides
106	Marie-No��lle	Foschini	Mascouche
107	M��lissa	Babin	Mascouche
108	Julie	Paul	Mascouche
109	Josiane	Engrand	Terrebonne
110	Michelle	Frick	Montr��al
111	Sophie	Mousseau	Mascouche
112	Genny	David	Mascouche
113	Normand	Pag��	Mascouche
114	Anne	Schumacher	Lanoraie
115	Ginette	Charbonneau	Mascouche
116	Richard	Landry	Terrebonne
117	Julie	Chabbert	Terrebonne
118	Maryse	Corriveau	Lavaltrie
119	Camille	Ducharme	Mascouche
120	Michel	Dumont	Terrebonne
121	Jean-Fran��ois	Pouliot	Terrebonne
122	Suzie	Leroux	Terrebonne
123	V��ronique	Grenier	Mascouche
124	Am��lie	Chaput	Mascouche
125	Cyb��le	Rioux	Mascouche
126	Marianne	Girard	Mascouche
127	Chantal	Hamelin	Terrebonne
128	Lyne	Ouellette	Bois-des-Filion
129	Francine	Ouellette	Laval
130	Laurent	Ouellette	Laval
131	V��ronik	Charest	Mascouche
132	Marie-Loup	Carrier	Montr��al
133	Elaine	Thibeault	Montr��al
134	Marie-France	Despaties	Mascouche
135	Normand	Nantel	Mascouche
136	Daniel	Falardeau	Montr��al
137	Olga	Belkin	Mascouche
138	Pascal	Demers	Terrebonne
139	Steven	Kalms	Mascouche
140	Julien	Werquin	Terrebonne
141	Lise	Gauthier	Mascouche
142	Manon Sylvie	B��nard	Montr��al-Nord
143	Martin Claude	Diatta	Montr��al
144	Jean-Fran��ois	Dupuis	Rawdon
145	Karine	Giard	St-Colomban
146	Marie-��ve	Plante	Terrebonne
147	St��phanie	Meunier	Mascouche
148	Louis	Garceau	Terrebonne

149 Lynn	Valcourt	0
150 Parenfants		Mascouche
151 Martin	Quevillon	Mascouche
152 Cathy	Landry	Terrebonne
153 Geneviève	Fournier-Goulet	Mascouche
154 Caroline	Laurendeau	Mascouche
155 Monique	Thouin	Laval
156 Carina	Prüß	Allemagne
157 Martine	Marcheterre	Terrebonne
158 Annie	Beaupré-Battisti	Terrebonne
159 Carol-Anne	Bélanger	Mascouche
160 Françoise	Poirier-Charrette	Laval

Nos occupants pour l'été 2022

Le Verger de Papi Dan

Daniel Bérard

Arbres fruitiers (poires, prunes et cerise)

Les Jardins Russell

Alexandre Russell

Maraîchère (fruits et légumes)

Ferme au septième sol

Stéfany Plante

Maraîchère (fruits et légumes)

Pro-Vert Sud-Ouest

Hervé Larose et Nicole Bastien et Jean-William Côté

ONBL en sécurité alimentaire, éducation et insertion sociale

Maraîchère (fruits et légumes) et miel + Serre

Soliflore

Maude Camirand et Philippe Alessandro Saucier

Production florale écoresponsable

Les Jardins Floria

Pierre Lampron et Elia Garcia Quijada

Champignons huitlacoche

Québec Maraîcher Tropicaux

Martin Claude Diatta

Maraîchère exotique

Le Pas de deux (parcelle communautaire)

Fabien Michaud, directeur-général

Maraîchère (à confirmer)

Hectare communautaire

Mario Marion

Pousses pour toits verts

Superficie à confirmer.

Quelques-uns de nos partenaires

En plus du support de ses membres, le développement de 33 hectares a été rendu possible grâce à la participation de plusieurs organismes, professionnels de l'agriculture ou du monde des affaires ainsi que des certains partenaires politiques. Il est bien difficile de tous les nommer, mais voici quelques-uns des partenaires ayant contribué de près ou de loin, professionnellement ou financièrement à la première année d'activités de notre organisme.

- SODAM
- Lanaudière Économique – L'ARTERRE
- CISSS de Lanaudière
- Ville de Mascouche
- Cabinet du maire de Mascouche et conseil municipal
- Fasken
- MRC Les Moulins
- Député de Masson — Mathieu Lemay
- Député de Les Plaines — Lucie Lecours
- Député de Terrebonne — Pierre Fitzgibbon
- Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques — Benoît Charrette
- Communauté métropolitaine de Montréal
- Table des préfets de Lanaudière
- L'Union des producteurs agricoles du Québec
- Économie sociale Lanaudière
- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Croix-Rouge Canada
- Réseau moulinois de cuisines et jardins
- Démarche citoyenne Solidaires chez nous — Chantier faim
- La Table des partenaires en développement social de Lanaudière
- Nourrir Lanaudière
- Protec-Terre
- Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
- Carrefour Jeunesse-emploi des Moulins
- Le Réseau AgriConseil Laurentides-Lanaudière
- AgroNova
- Nacelle & Co.

Et tous les autres qui ont participé, de près ou de loin, durant la dernière année...